

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00215 Numéro SIREN : 313 659 344 Nom ou dénomination : ATELIER DE SAINT-PATERNE
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2020 sous le numéro de dépôt 1820



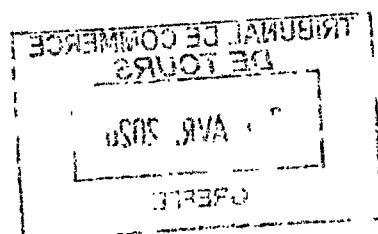
Atelier Saint Paterne

2020 01820

Comptes annuels



COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
A L'ORIGINAL





KPMG S.A.
Centre d'Affaires Aéronef
41 rue de la Milletière
Bâtiment F - BP.79737.
37097 TOURS Cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)2.47.63.47.00
Télécopie : +33 (0)2.47.44.52.81
Site internet : www.kpmg.fr

S.A.S. Atelier de Saint Patern
Le Vigneau
37370 SAINT PATERNE RACAN

Tours, le 7 janvier 2020

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 11 décembre 2015, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la SAS Atelier de Saint Patern relatifs à la période du 01/10/2018 au 30/09/2019, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 2 846 073 EUR
- Chiffre d'affaires : 927 114 EUR
- Résultat net comptable : 165 950 EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG S.A.

Ludovic Carteaault
Expert-comptable

Atelier Saint Paterne

Actif			Exercice au 30/09/2019			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/09/2018
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	370	370		
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	370	370		
	Immobilisations corporelles	Terrains	42 636		42 636	42 636
		Constructions	272 355	207 944	64 410	73 943
		Inst. techniques, mat. out. industriels	2 645	1 165	1 480	
		Autres immobilisations corporelles	172 912	139 881	33 031	51 951
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	490 550	348 990	141 559	168 531
	Immobilisations financières ²⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	1 908 727		1 908 727	1 908 727
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	2 025		2 025	2 025
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	114		114	114
		TOTAL	1 910 867		1 910 867	1 910 867
Total de l'actif immobilisé			2 401 787	349 360	2 052 427	2 079 398
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes					4 125
	Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés	15 595		15 595	12 643
		Autres créances	748 577		748 577	610 632
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	764 173		764 173	623 276
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		7 860		7 860	63 707	
TOTAL	7 860		7 860	63 707		
Charges constatées d'avance			21 613		21 613	51 965
Total de l'actif circulant			793 646		793 646	743 073
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			3 195 434	349 360	2 846 073	2 822 472
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						2 037
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Atelier Saint Paterne

Passif		Au 30/09/2019	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 568 150)	568 150	568 150
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 236	5 236
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	67 550	67 550
	Réserves statutaires	1 663 834	1 657 350
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	165 950	127 234
	Situation nette avant répartition		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	2 470 722	2 425 522
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Dettes	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	35 837	75 975
	Emprunts et dettes financières divers (3)	164 081	110 536
	Total	199 918	186 511
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 124	50 200
	Dettes fiscales et sociales	142 758	147 965
Produits constatés d'avance	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	162 882	198 165
TOTAL DU PASSIF	Produits constatés d'avance	12 549	12 272
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	375 350	396 950
	Écarts de conversion passif		
Crédit-bail immobilier	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	21 991	35 730
	à moins d'un an	353 359	361 220
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

Atelier Saint Paterne

Périodes 01/10/2017 30/09/2018 Durées 12 mois
01/10/2018 30/09/2019 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	927 114		927 114	912 776
	Chiffre d'affaires net	927 114		927 114	912 776
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Charges d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			62 119	55 787
	Autres produits			11	6
	Total			989 245	968 570
	Marchandises Achat				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achat				
Produits financiers	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			128 239	86 159
	Impôts, taxes et versements assimilés			80 428	82 469
	Salaires et traitements			354 291	416 072
	Charges sociales			139 333	164 179
	Dotations sur immobilisations amortissements			35 225	34 667
	d'exploitation sur actif circulant				
Charges financières	pour risques et charges				
	Autres charges			7	5
	Total			737 525	783 554
	Résultat d'exploitation A			251 719	185 016
	Bénéfice attribué ou perte transférée B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
	Produits financiers de participations (4)			1	1
Charges financières	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			2 051	2 457
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			2 053	2 459
	Dotations financières aux amortissements et provisions				
Charges financières	Intérêts et charges assimilées (5)			523	995
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			523	995
	Résultat financier D			1 530	1 463
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E			253 249	186 479



Compte de résultat

Atelier Saint Paterne

Périodes 01/10/2017 30/09/2018 Durées 12 mois
01/10/2018 30/09/2019 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 877
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		9 877
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	74 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	74 000	
Résultat exceptionnel		F	9 877
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	69 123
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		165 950	127 234
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier		
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



SAS Atelier Saint Paterne

Annexe aux comptes de l'exercice
clos le 30/09/2019

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Evénements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
1.3	Evénements postérieurs à la clôture	2
2	Informations relatives aux postes du bilan	2
2.1	Actif immobilisé	2
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	3
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	4
2.1.3	Immobilisations incorporelles	5
2.1.4	Immobilisations corporelles	5
2.1.5	Immobilisations financières	5
2.1.6	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	7
2.1.7	Actif circulant / dépréciations	7
2.2	Capitaux propres	9
2.2.1	Capital social	9
2.2.2	Variation des capitaux propres	9
2.3	Dettes financières et autres dettes	10
2.3.1	Classement des dettes par échéance	10
2.3.2	Charges à payer	11
3	Compte de résultat	12
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires	12
3.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	12
3.3	Informations relatives à la fiscalité	12
3.3.1	Informations relatives au régime fiscal	12
3.3.2	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	13
3.4	Résultat exceptionnel	13
4	Autres informations	14
4.1	Engagements et opérations non inscrites au bilan	14
4.1.1	Engagements financiers donnés et reçus	14
4.1.1.1	Les clauses de retour à meilleure fortune	14
4.1.1.2	Les engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées	14
4.1.1.3	Les engagements consentis de manière conditionnelle	15
4.1.2	Effectif moyen	15

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun fait significatif n'est survenu postérieurement à la date de clôture.

Les conventions générales comptables ont été appliquées selon les dispositions du nouveau Plan Comptable Général (règlement n° 2016-07 du 4 novembre 2016), dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation assurée,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 Informations relatives aux postes du bilan

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles - TOTAL II	370	-	-	370
Corporelles	Terrains	42 637	-	-	42 637
	Construction sur sol propre	5 336	-	-	5 336
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	267 019	-	-	267 019
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	980	1 666	-	2 646
	Installations générales, agencements, aménagements divers	19 875	-	-	19 875
	Matériel de transport	123 663	6 588	-	130 251
	Matériel de bureau et mobilier informatique	22 788	-	-	22 788
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		482 297	8 253	-	490 551
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	1 908 727	-	-	1 908 727
	Autres titres immobilisés	2 025	-	-	2 025
	Prêts et autres immobilisations financières	114	-	-	114
TOTAL IV		1 910 867	-	-	1 910 867
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		2 393 534	8 253	-	2 401 788

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		370	-	-	370
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	3 855	267	-	4 121
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	194 557	9 266	-	203 823
Installations techniques, matériel et outillage industriels		980	185	-	1 165
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	91 639	25 455	-	117 093
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 735	53	-	22 788
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		313 766	35 225	-	348 991
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		314 136	35 225	-	349 361

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les Logiciels et progiciels sont amortis en linéaire sur 3 ans.

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et constructions	Linéaire	12 ans
Matériel et outillage	Linéaire et dégressif	2 à 10 ans
Agencements matériels	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport (rachat CB)	Linéaire et dégressif	2 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participation

- Liste des filiales et participations

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectati on des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations (1) A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci- dessus (2) (3) 1. Filiale (+50 % du capital détenu par la société) ASP Technologies ASP Montage 2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société) EPI (30/09/2019)	1 045 K€	698 K€	99.99 %	1 729 K€	1 729 K€	582 K€	13 K€	8 791 K€	-185 K€	/	/
	150 K€	3 K€	99.90 %	150 K€	150 K€	0 K€	6 K€	1 330 K€	-1 K€	/	/
	250 K€	352 K€	30 %	30 K€	30 K€	/	/	2 598 K€	113 K€	/	/

2.1.6 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	370	-	-	-	-	370
Corporelles	313 766	35 225	-	-	-	348 991
Financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL	314 136	35 225	-	-	-	349 361

2.1.7 Actif circulant / dépréciations

2.1.7.1 Créances immobilisées

Postés du bilan relatifs aux filiales et participations

Montant concernant les entreprises

	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Autres participations	1 909 K€	/
Créances clients et comptes rattachés	14 K€	/
Autres créances	583 K€	/

2.1.7.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.7.3 Classement par échéance

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-
	Prêts		-	-
	Autres immobilisations financières		114	114
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-
	Autres créances clients		15 596	15 596
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés		784	784
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	175 027	175 027
		Taxe sur la valeur ajoutée	3 542	3 542
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés		582 523	582 523
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		-	-
	Charges constatées d'avance		21 613	21 613
TOTAL		799 200	799 085	114

2.2 Capitaux propres

2.2.1 Capital social

Il n'a pas eu de variation au cours de l'exercice

2.2.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	568 150	-	-	568 150
Réserves, primes et écarts	1 730 137	6 485	-	1 736 622
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	127 235	165 951	127 235	165 951
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 425 522	172 436	127 235	2 470 723

2.3 Dettes financières et autres dettes

2.3.1 Classement des dettes par échéance

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	103	103	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	35 735	13 744	13 744	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		20 125	20 125	-	-
Personnel et comptes rattachés		15 843	15 843	-	-
Sécurité sociale et autres organismes		42 998	42 998	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	26 535	26 535	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	57 382	57 382	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes		-	-	-	-
Groupe et associés		164 081	164 081	-	-
Autres dettes (dont relatives à des		-	-	-	-
Dettes représentative de titres		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		12 549	12 549	-	-
TOTAL		375 351	353 360	21 991	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 114
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	42 525

**2.3.2 Charges à payer**

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 K€
Dettes fiscales et sociales	74 K€
Dettes bancaires	0 K€
Total	90 K€

3 Compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens			
- Services	927 114	-	927 114
Chiffre d'affaires net	927 114	-	927 114

3.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	5K€	
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux		

3.3 Informations relatives à la fiscalité

3.3.1 Informations relatives au régime fiscal

La société ainsi que ses filiales ASP Technologies et ASP Montage font l'objet d'une intégration fiscale.

3.3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de votre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 418 €. Il correspond au montant du CICE de l'exercice social.

- Au compte de résultat, votre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Il traduit le droit au CICE, acquis par votre entité, relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Au bilan, il a été enregistré au crédit du poste 444000 Etat impôt sur les bénéfices pour la part correspondant à l'année civile 2018.

Ce produit de 418€ correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société 2018-2019.

Il a contribué au financement des acquisitions d'immobilisations de l'exercice.

3.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de - 74 K€ et correspond aux abandons de créance et de compte courant effectués au profit de la société ASP Montage.

4 Autres informations

4.1 Engagements et opérations non inscrites au bilan

4.1.1 Engagements financiers donnés et reçus

4.1.1.1 Les clauses de retour à meilleure fortune

Au 30 septembre 2013, les abandons de créances consenties par la société Atelier de Saint Paterne au profit de sa filiale la société ASP Technologies s'établissaient à 2 460 K€. Les abandons ont été assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Au 30 septembre 2014, les conditions de retour à meilleure fortune ayant été partiellement atteintes, la clause a été activée pour un montant de 39 K€, constituant un profit enregistré dans les comptes de la société Atelier de Saint Paterne.

Le montant des abandons restant en compte au 30 septembre 2015 s'établissait à 2 421 K€.

Au 30 septembre 2016, l'abandon de créances consenties au titre de l'exercice s'élève à 75 K€ portant le montant à un total de 2 496 K€.

Le retour à meilleure fortune n'a pas été actionné sur l'exercice 2017-2018.

4.1.1.2 Les engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite à l'âge de 62 ans, en tenant compte d'une progression des salaires de 1%, d'une actualisation de 0.51 % et d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 18 K€ (charges sociales incluses).

Ce montant n'est pas comptabilisé.

L'engagement retraite n'a pas été constaté sous forme de provision.

4.1.1.3 Les engagements consentis de manière conditionnelle

	N	N - 1
Engagements reçus		
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	2 546 K€	2 496 K€
	N	
Engagements données		
Caution solidaire ASP Technologies (marchés privés)	13 K€	
Gage sur véhicule au titre de l'emprunt en cours	1 K€	
Caution solidaire ASP Montage	6 K€	

4.1.2 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Ouvriers	3
Total	5



RSM Ouest Audit

24, Place d'Avesnières

BP 30423

53004 Laval Cedex

France

T +33 2 43 02 90 00

www.rsmfrance.fr

ATELIER SAINT PATERNE

SAS au capital de 568 150 euros

Le Vigneau

37370 SAINT PATERNE RACAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

A l'assemblée générale de la société ATELIER SAINT PATERNE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ATELIER SAINT PATERNE** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan sont évalués selon la méthode décrite dans les notes de l'annexe 2.1 relative à « l'actif immobilisé » et 2.1.5.1 relative aux « Titres de filiales et participations ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre : — — —

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT à LAVAL, le 06 mars 2020

RSM Ouest Audit
Commissaire aux Comptes



Jean-François MERLET
Associé

Atelier Saint Paterne

Actif		Exercice au 30/09/2019			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/09/2018
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires	370	370	
		Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	370	370	
	Immobilisations corporelles	Terrains	42 636	42 636	42 636
		Constructions	272 355	207 944	73 943
Actif circulant		Inst. techniques, mat. out. industriels	2 645	1 165	
		Autres immobilisations corporelles	172 912	139 881	51 951
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	490 550	348 990	168 531
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations	1 908 727	1 908 727	1 908 727
		Créances rattachées à des participations			
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés	2 025	2 025	2 025
Actif circulant		Prêts			
		Autres immobilisations financières	114	114	114
		TOTAL	1 910 867	1 910 867	1 910 867
	Total de l'actif immobilisé		2 401 787	349 360	2 052 427
	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
		TOTAL			
Actif circulant		Avances et acomptes versés sur commandes			4 125
	Créances	Clients et comptes rattachés	15 595	15 595	12 643
		Autres créances	748 577	748 577	610 632
		Capital souscrit et appelé, non versé			
		TOTAL	764 173	764 173	623 276
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités	7 860	7 860	63 707
		TOTAL	7 860	7 860	63 707
		Charges constatées d'avance	21 613	21 613	51 965
Actif circulant	Total de l'actif circulant		793 646	793 646	743 073
		Frais d'émission d'emprunts à étaler			
		Primes de remboursement des emprunts			
		Écarts de conversion actif			
	TOTAL DE L'ACTIF		3 195 434	349 360	2 846 073
	Renvois :				
	(1) Dont droit au bail				
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				2 037
	Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Atelier Saint Paterne

Passif		Au 30/09/2019	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé :	568 150	568 150
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 236	5 236
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	67 550	67 550
	Réserves statutaires	1 663 834	1 657 350
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	165 950	127 234
	Situation nette avant répartition	2 470 722	2 425 522
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	2 470 722	2 425 522
	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Dettes	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	35 837	75 975
	Emprunts et dettes financières divers (3)	164 081	110 536
	Total	199 918	186 511
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 124	50 200
	Dettes fiscales et sociales	142 758	147 965
TOTAL DU PASSIF	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	162 882	198 165
	Produits constatés d'avance	12 549	12 272
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	375 350	396 950
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	2 846 073	2 822 472
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	21 991	35 730
	à moins d'un an	353 359	361 220



Compte de résultat

Atelier Saint Paterne

Périodes 01/10/2017 30/09/2018 Durées 12 mois
01/10/2018 30/09/2019 12 mois

	France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - Biens				
- Services	927 114		927 114	912 776
Chiffre d'affaires net	927 114		927 114	912 776
Production stockée				
production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			62 119	55 787
Autres produits			11	6
Total			989 245	968 570
Charges d'exploitation (2)				
Marchandises Achats				
Variation de stocks				
Matières premières et autres approvisionnements Achats				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (3)			128 239	86 159
Impôts, taxes et versements assimilés			80 428	82 469
Salaires et traitements			354 291	416 072
Charges sociales			139 333	164 179
			35 225	34 667
Dotations - sur immobilisations amortissements				
d'exploitation - sur actif circulant provisions				
- pour risques et charges				
Autres charges			7	5
Total			737 525	783 554
Résultat d'exploitation A			251 719	185 016
Opér. cour.				
Bénéfice attribué ou perte transférée B				
Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (4)			1	1
Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
Autres intérêts et produits assimilés (4)			2 051	2 457
Reprises sur provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total			2 053	2 459
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (5)			523	995
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total			523	995
Résultat financier D			1 530	1 463
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (+A+B+C+D) E			253 249	186 479

Atelier Saint Paterne

Périodes 01/10/2017 30/09/2018 Durées 12 mois
01/10/2018 30/09/2019 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 877
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		9 877
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	74 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	74 000	
	Résultat exceptionnel	F -74 000	9 877
	Participation des salariés aux résultats	G	
	Impôt sur les bénéfices	H 13 299	69 123
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		165 950	127 234
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun fait significatif n'est survenu postérieurement à la date de clôture.

Les conventions générales comptables ont été appliquées selon les dispositions du nouveau Plan Comptable Général (règlement n° 2016-07 du 4 novembre 2016), dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation assurée,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 Informations relatives aux postes du bilan

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement - TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles - TOTAL II	370			370
Corporelles	Terrains	42 637	-	-	42 637
	Construction sur sol propre	5 336	-	-	5 336
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	267 019	-	-	267 019
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	980	1 666	-	2 646
	Installations générales, agencements, aménagements divers	19 875	-	-	19 875
	Matériel de transport	123 663	6 588	-	130 251
	Matériel de bureau et mobilier informatique	22 788	-	-	22 788
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		482 297	8 253		490 551
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	1 908 727	-	-	1 908 727
	Autres titres immobilisés	2 025	-	-	2 025
	Prêts et autres immobilisations financières	114	-	-	114
TOTAL IV		1 910 867			1 910 867
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		2 393 534	8 253		2 401 788

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	370			370
Terrains	-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	3 855	267	4 121
	Sur sol d'autrui	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	194 557	9 266	203 823
Installations techniques, matériel et outillage industriels		980	185	1 165
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-
	Matériel de transport	91 639	25 455	117 093
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 735	53	22 788
	Emballages récupérables et divers	-	-	-
TOTAL III		313 766	35 225	348 991
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		314 136	35 225	349 361

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les Logiciels et progiciels sont amortis en linéaire sur 3 ans.

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et constructions	Linéaire	12 ans
Matériel et outillage	Linéaire et dégressif	2 à 10 ans
Agencements matériels	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport (rachat CB)	Linéaire et dégressif	2 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participation

- Liste des filiales et participations



Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectati on des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfices ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci- dessus (2) (3)										
1. Filiale (+50 % du capital détenu par la société)										
ASP Technologies	1 045 K€	698 K€	99.99 %	1 729 K€	1 729 K€	582 K€	13 K€	8 791 K€	-185 K€	/
ASP Montage	150 K€	3 K€	99.90 %	150 K€	150 K€	0 K€	6 K€	1 330 K€	-1 K€	/
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
EPI (30/09/2019)	250 K€	352 K€	30 %	30 K€	30 K€	/	/	2 598 K€	113 K€	/



2.1.6 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	370	-	-	-	-	370
Corporelles	313 766	35 225	-	-	-	348 991
Financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL	314 136	35 225				349 361

2.1.7 Actif circulant / dépréciations

2.1.7.1 Créances immobilisées

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

Montant concernant les entreprises

	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Autres participations	1 909 K€	/
Créances clients et comptes rattachés	14 K€	/
Autres créances	583 K€	/

2.1.7.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.7.3 Classement par échéance

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-
	Prêts		-	-
	Autres immobilisations financières		114	114
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-
	Autres créances clients		15 596	15 596
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés		784	784
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	175 027	175 027
		Taxe sur la valeur ajoutée	3 542	3 542
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés		582 523	582 523
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		-	-
	Charges constatées d'avance		21 613	21 613
TOTAL		799 200	799 085	114

2.2 Capitaux propres

2.2.1 Capital social

Il n'a pas eu de variation au cours de l'exercice

2.2.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	568 150	-	-	568 150
Réserves, primes et écarts	1 730 137	6 485	-	1 736 622
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	127 235	165 951	127 235	165 951
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 425 522	172 436	127 235	2 470 723

2.3 Dettes financières et autres dettes

2.3.1 Classement des dettes par échéance

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	103	103	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	35 735	13 744	13 744	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		20 125	20 125	-	-
Personnel et comptes rattachés		15 843	15 843	-	-
Sécurité sociale et autres organismes		42 998	42 998	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	26 535	26 535	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	57 382	57 382	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes		-	-	-	-
Groupe et associés		164 081	164 081	-	-
Autres dettes (dont relatives à des		-	-	-	-
Dettes représentative de titres		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		12 549	12 549	-	-
TOTAL		375 351	353 360	21 991	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 114
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	42 525

**2.3.2 Charges à payer**

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 K€
Dettes fiscales et sociales	74 K€
Dettes bancaires	0 K€
Total	90 K€

3 Compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens			
- Services	927 114	-	927 114
Chiffre d'affaires net	927 114	-	927 114

3.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	5K€	
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux		

3.3 Informations relatives à la fiscalité

3.3.1 Informations relatives au régime fiscal

La société ainsi que ses filiales ASP Technologies et ASP Montage font l'objet d'une intégration fiscale.

3.3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de votre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 418 €. Il correspond au montant du CICE de l'exercice social.

Au compte de résultat, votre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Il traduit le droit au CICE, acquis par votre entité, relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Au bilan, il a été enregistré au crédit du poste 444000 Etat impôt sur les bénéfices pour la part correspondant à l'année civile 2018.

Ce produit de 418€ correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société 2018-2019.

Il a contribué au financement des acquisitions d'immobilisations de l'exercice.

3.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de - 74 K€ et correspond aux abandons de créance et de compte courant effectués au profit de la société ASP Montage.

4 Autres informations

4.1 Engagements et opérations non inscrites au bilan

4.1.1 Engagements financiers donnés et reçus

4.1.1.1 Les clauses de retour à meilleure fortune

Au 30 septembre 2013, les abandons de créances consenties par la société Atelier de Saint Paterne au profit de sa filiale la société ASP Technologies s'établissaient à 2 460 K€. Les abandons ont été assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Au 30 septembre 2014, les conditions de retour à meilleure fortune ayant été partiellement atteintes, la clause a été activée pour un montant de 39 K€, constituant un profit enregistré dans les comptes de la société Atelier de Saint Paterne.

Le montant des abandons restant en compte au 30 septembre 2015 s'établissait à 2 421 K€.

Au 30 septembre 2016, l'abandon de créances consenties au titre de l'exercice s'élève à 75 K€ portant le montant à un total de 2 496 K€.

Le retour à meilleure fortune n'a pas été actionné sur l'exercice 2017-2018.

4.1.1.2 Les engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite à l'âge de 62 ans, en tenant compte d'une progression des salaires de 1%, d'une actualisation de 0.51 % et d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 18 K€ (charges sociales incluses).

Ce montant n'est pas comptabilisé.

L'engagement retraite n'a pas été constaté sous forme de provision.

4.1.1.3 Les engagements consentis de manière conditionnelle

	N	N - 1
Engagements reçus		
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	2 546 K€	2 496 K€
	N	
Engagements données		
Caution solidaire ASP Technologies (marchés privés)	13 K€	
Gage sur véhicule au titre de l'emprunt en cours	1 K€	
Caution solidaire ASP Montage	6 K€	

4.1.2 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Ouvriers	3
Total	5

ATELIER DE SAINT PATERNE
Société par actions simplifiée
au capital de 568 150 euros
Siège social : Le Vigneau, 37370 SAINT PATERNE RACAN
313 659 344 RCS TOURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 16 MARS 2020

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 165 950,78 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	165 950,78 euros
A titre de dividende prioritaire aux actions de préférence dite « actions B » : 70 euros x 1 725	120 750 euros
Le solde, au compte « Réserves Ordinaires » S'élevant ainsi à 1 709 035,69 euros	45 200,78 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2016

50 850 euros, soit 9 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 850 euros

Exercice clos le 30 septembre 2017

62 150 euros, soit 11 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 62 150 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018

120 750 euros, soit 70 euros par action de catégorie « B »
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 750 euros

Cette résolution est ...adoptée... par 565... voix ayant voté pour, ...0... voix ayant voté contre et ...0... voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Olivier BROSSARD

